ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DU JORAT (A.I.E.J.)

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du mercredi 08.10.2025

Présidence : Monsieur Frédéric Broillet

LE CONSEIL DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DU JORAT (A.I.E.J.),

vu le préavis du comité directeur n° 02/2025,

entendu le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide

d'accepter le budget de l'AIEJ pour l'année 2026, lequel présente des compte équilibrés

Ainsi délibéré en séance du huit octobre deux mille vingt-cinq

Pour le Conseil de l'Association Intercommunale des Eaux du Jorat (A.I.E.J.)

Frédéric Broillet

Président

Catherine Fridell

Secrétaire